

L'an deux mille vingt-quatre le mercredi dix-huit décembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de Lingopé Métropole, légalement convoqué le 27 décembre 2024, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Lingopé, sous la présidence de Guilhem GURIN, Président.

[illegible]

Assurance maladie avec obligation de pourvoir :
 Mme Delphine SOULET 1251 donne pourvoir à M. Sébastien LARCHEM
 M. Denis LEMOISIN donne pourvoir à Mme Corinne JUIF
 M. Vincent BROUSSE donne pourvoir à Mme Simon RYFFAID
 Mme Nathalie HETZLE donne pourvoir à M. Barry VERONIAUD
 Mme Nadia NAJIBI donne pourvoir à M. Jamal TAFIRI
 M. Philippe TALLIAT-DERRAF donne pourvoir à Mme Nadine SOUFI
 M. Vincent RYFF donne pourvoir à M. Jean-Marie LAGERRONNE
 Mme Sébastienne ZAFFER donne pourvoir à Mme Dominique LESLARD

Keywords: M. Ennio Roger LOMBETTES, Mme Sarah GENET, Mme Sylvie ROBERT, Mme Julie LÉVANT, M. Étienne MICHAUD, M. Jean-Luc LEBLANC.

A CHARGE ON YOUR EBT

Réseau de chaleur du Val de l'Aurence - Avancement relatif au calcul des pénalités financières suite à l'arrêt de fourniture de chaleur de la Centrale Énergie Déchets de Limoges Métropole

NP 503.2

Réseau de chaleur du Val de l'Aurence - Avenant relatif au calcul des pénalités financières suite à l'arrêt de fourniture de chaleur de la Centrale énergie déchets de Limoges Métropole

Délégation du 18 décembre 2024



TÉLÉCHARGER